



85

**DECLARATION DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO**  
**EPU DE LA REPUBLIQUE DE CUBA**

GENEVE LE 1er MAI 2013

Monsieur le Président,

Par la présence de cette importante délégation, que nous saluons chaleureusement au passage, Cuba montre son attachement constant au mécanisme de l'Examen Périodique Universel et au dialogue franc et constructif avec le Conseil.

Depuis son premier examen, Cuba a apporté de nombreuses améliorations à son cadre juridique et institutionnel de promotion et de protection des droits de l'homme avec un accent particulier sur le respect de la justice sociale.

Des mesures particulières ont été prises en 2012 en faveur de l'enfant et de l'adolescent, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF).

Par ailleurs, Cuba n'a épargné aucun effort en vue de garantir à tous ses citoyens les droits égaux d'accès à la santé et à l'éducation, et a atteint les standards les plus élevés dans ces domaines et dans d'autres domaines des droits de l'homme. Toutes ces performances réalisées dans un contexte particulier sont éloquentes et méritent d'être soutenues.

Nous appelons donc la communauté internationale à apporter à Cuba le soutien qu'il est en droit d'attendre, afin de lui permettre de raffermir ces progrès, et dont le plus grand bénéficiaire est et sera le peuple cubain.

Je vous remercie.

conduite par SEN le Ministre  
Bruno Rodriguez BARRILLA